

<b>DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR</b>	20 juin 2016
<b>DERNIÈRE DATE DE RÉVISION</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2023
<b>DERNIÈRE DATE D'ADOPTION</b>	15 décembre 2023
<b>PROCHAINE DATE DE RÉVISION</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2024
<b>RESPONSABLE</b>	Représentation du campus de Hearst
<b>CAMPUS</b>	Hearst, Kapuskasing et Timmins

## **PROCÉDURES ET PRATIQUES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE SUIVANT UN ORDRE DE CONFINEMENT POUR SÉCURITÉ (*HOLD AND SECURE*)**

### COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### **Préambule**

L'Université s'engage à protéger, dans la mesure du possible, la santé et la sécurité de sa communauté universitaire, en cas d'urgence impliquant une situation dangereuse qui se déroule à l'extérieur des locaux de l'Université, telle qu'un confinement barricadé (*lockdown*) dans les écoles avoisinantes. Les présentes procédures énoncent des mesures de prévention et de sécurité que toutes et tous sont tenus de respecter en tout temps.

#### **Procédures à suivre**

Dès que la direction de l'Université de Hearst donne un ordre de confinement pour sécurité (*hold and secure*), toute personne située à l'intérieur de l'Université doit suivre les directives suivantes :

##### *À faire*

- À moins de se trouver dans un abri qui cesse d'être sécuritaire, demeurez à l'intérieur de l'établissement jusqu'à ce que la direction de l'Université ou les autorités policières vous donnent l'ordre d'évacuer.
- Avertissez les personnes croisées en chemin.
- Fermez, verrouillez ou barricadez les portes.
- Si la porte est munie d'une fenêtre, la recouvrir avec le panneau-rideau fixé sur la porte à cet effet.
- Éteignez les lumières.
- Fermez les rideaux et éloignez-vous des fenêtres extérieures.
- N'utilisez son cellulaire que pour signaler une urgence. Plus les cellulaires sont utilisés, plus les tours des réseaux cellulaires sont sollicitées; les intervenantes et intervenants d'urgence et les personnes ayant besoin de secours immédiat dépendent de l'efficacité de ces tours.
- Restez calme et faites preuve de patience.

#### **Campus de Hearst**

60, 9<sup>e</sup> Rue  
Hearst (Ontario) P0L 1N0

#### **Campus de Kapuskasing**

7, rue Aurora  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

#### **Campus de Timmins**

395, boulevard Thériault  
Timmins (Ontario) P4N 0A8

[uhearst.ca](http://uhearst.ca)  
1 800 887-1781

### *À ne pas faire*

- Ne réagissez pas aux alarmes, par exemple une sonnerie d'incendie, sauf si un incendie est apparent.
- Ne déverrouillez pas les portes pour laisser entrer quiconque.

### *Mesure de prévention*

- Apprenez à bien connaître les lieux de l'Université de Hearst.

### *Accessibilité et urgences*

Les mêmes directives s'appliquent si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins particuliers. Assurez-vous de prendre connaissance des présentes directives, puis communiquez avec le Service d'accessibilité si vous souhaitez discuter de mesures mieux adaptées à vos besoins.